EURACTIV.FR - 1 SETTEMBRE 2010

Le commissaire au Budget prédit des discussions «difficiles voire explosives»

di Loup Besmond de Senneville

La politique agricole commune et le rabais budgétaire accordé au Royaume-Uni constitueront les points durs de la négociation du prochain cadre financier européen.

Un peu plus d'un mois après la polémique déclenchée par ses propos sur un éventuel «impôt européen», le commissaire européen au Budget, **Janusz Lewandowski**, s'est rendu à Paris, mardi 31 août. Une occasion de convaincre ses interlocuteurs français, particulièrement chatouilleux sur la question d'un prélèvement communautaire. En juillet, le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Pierre Lellouche, avait qualifié cette idée de «parfaitement inopportune».

«Il ne s'agit pas d'un nouveau pouvoir fiscal de l'Europe», se défend le commissaire. Il dit vouloir trouver des solutions pour répondre aux demandes de certains Etats membres, qui réclament une réduction de leur contribution au prochain budget communautaire (2014-2020). Berlin et Londres ont notamment clairement fait entendre qu'elles souhaitaient baisser leur participation au budget de l'Union.

La Commission planche actuellement sur huit options pour trouver une nouvelle source de recettes fiscales. Taxes sur les transactions financières, prélèvement sur le transport aérien ou recettes du marché du carbone sont quelques unes des pistes envisagées par Bruxelles. La Commission promet «une analyse vraiment neutre» de chacune des solutions envisagées, dans un rapport prévu fin septembre.

Opinion réticente

Reste que le commissaire polonais souhaite trouver une solution «politiquement acceptable, financièrement sensée et techniquement faisable». Trois paramètres auxquels s'ajoute la nécessité de convaincre une opinion européenne plus que réticente à tout nouvel impôt, surtout en période de vaches maigres. «C'est très difficile à vendre», admet-il, en se disant «pleinement conscient que «l'esprit de l'Europe change, et que l'euroscepticisme avance».

La question des ressources propres ne sera pas non plus résolue sans le Parlement européen, dont les pouvoirs budgétaires ont été nettement renforcés par le traité de Lisbonne. «Cette fois, avec **Alain Lamassoure**, je suis sûr que la question des ressources propres prendra une place très importante dans la négociation avec le Conseil», estime le commissaire. L'eurodéputé français (PPE), qui préside la commission budgétaire du Parlement, s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur de ce type de ressources pour l'UE.

A l’issue des négociations, **Janusz Lewandowski** entend atteindre «une paix financière pour l’Union européenne». Mais avant cela, il prédit des discussions «difficiles voire explosives». Les deux sujets les plus importants, selon lui, sont la politique agricole commune et le rabais budgétaire accordé au Royaume-Uni. «Nous allons mener un débat ouvert et sans tabou», ajoute-t-il. Pour autant, il se défend de vouloir mener une quelconque «révolution» et se dit «plutôt partisan d’une évolution».

Conséquences sur la PAC et la politique de cohésion

Il plaide pour une «réorientation» de la PAC et la politique de cohésion «vers les objectifs de la stratégie UE 2020». «Il faut prendre en compte les négociations entre l’UE et le Mercosur, et protéger l’agriculture européenne», ajoute-t-il en mentionnant la forte volatilité des prix auxquels sont actuellement confrontés les producteurs des 27. Quant à la politique de cohésion, le commissaire ne la conçoit pas comme «la charité pour [ses] cousins de l’Est», et insiste sur l'importance de «trouver un moyen de préserver la cohésion pour toute la région».

Mais la répartition du futur budget de l’Union ne sera pas la même que pour l’enveloppe actuelle. «Nous devons trouver plus de place pour la recherche. Cela aura des conséquences sur les politiques traditionnelles. J’en suis conscient», dit-il.

Parlement contre Conseil

Outre les négociations sur le prochain budget pluriannuel de l’UE, les services de **Janusz Lewandowski** suivront avec attention les négociations entre les députés européens et les Etats sur le budget 2011. La bataille s’annonce rude.

L’augmentation budgétaire proposée par la Commission, autour de 6%, a été rabaissée à 3% par les ministres européens des Finances, fin juin. De son côté, le Parlement européen a déjà fait savoir que les propositions de la Commission étaient beaucoup trop faibles à ses yeux. «L’écart entre les deux institutions me semble difficile à gérer», a commenté le commissaire européen. Il devrait donc jouer les arbitres.